

Séance du 28 septembre 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 66

Votants : 72 (dont 6 procurations)

N°21

OBJET :

CULTURE

SOUTIEN AUX
SAISONS « JEUNE
PUBLIC » DE VICHY,
CUSSET,
BELLERIVE/ALLIER
POUR UN ACCES DES
SCOLAIRES DE LA
COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
ANNEE 2017

Rendue exécutoire :

Reçue en Sous-Préfecture

le : - 4 OCT. 2017

Publiée ou notifiée

le : - 4 OCT. 2017

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Claude MALHURET, Président.**

Présents :

M. Claude MALHURET, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY- M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - F. AGUILERA - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - P. MONTAGNER - I. DELUNEL - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD - J. JOANNET (à partir de la question n°3) - F. DUBESSAY - N. RAY - J. ROIG - J.M. GUERRE - C. CATARD - C. SEGUIN - F. SEMONSUT - R. LOVATY - C. BERTIN - A. CORNE (absente de la question n°23 à la question n°25) - B. BAYLAUCQ - A. DAUPHIN - J. COGNET - H. DUBOSCQ - JY. CHEGUT (absent pour la question n°18) - MC. VALLAT - JM. LAZZERINI - M. MORGAND - JM. BOUREL - N. COULANGE - A. GIRAUD - M. MONTIBERT - JD. BARRAUD - G. DURANTET - B. AGUIAR - C. FAYOLLE - G. MARSONI - C. DUMONT - M. CHARASSE - F. BOFFETY - J. BLETTERY- M. MERLE - C. BOUARD - P. BONNET - C. GRELET - G. MAQUIN - C. BENOIT (absente de la question n°15 à la question n°16) - E. VOITELLIER - MC. STEYER - B. KAJDAN - M. JIMENEZ - S. FONTAINE - W. PASZKUDZKI - MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - C. LEPRAT - JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. J.P BLANC à M. AURAMBOUT - P SEMET à F. SKVOR - M. GUYOT à E. CUISSET - JJ. MARMOL à F. AGUILERA - YJ. BIGNON à G. MAQUIN - M.J. CONTE à G. MARSONI, Conseillers Communautaires.

Absent représenté par leur suppléant : MM. R. MAZAL par S. AUBUGEAU, Vice-Président.

Absent excusé : M. F. SZYPULA, Vice-Président.

Absents : P. COLAS - F. HUGUET - Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Vice-Président.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000,

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de

l'art.10 de la loi susvisée et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu les statuts de Vichy Communauté, en particulier l'article C-8 s'agissant des activités culturelles,

Vu la convention 2016/2019 pour l'accès des écoles maternelles et élémentaires du territoire (ex-VVA) aux saisons culturelles « jeune public » proposées Vichy, Cusset et Bellerive/Allier,

Vu l'examen par la commission N°3/volet culture, réunie le 19 septembre 2017,

Considérant la volonté communautaire d'accompagner l'éducation culturelle particulièrement en direction du jeune public, en s'appuyant sur les saisons communales existantes, notamment celles consacrées aux scolaires et en soutenant deux spectacles supplémentaires à Vichy, Cusset et Bellerive/Allier, soit un total de six spectacles,

Considérant la volonté de renforcer la solidarité des territoires en facilitant l'accès aux équipements culturels du cœur urbain dédiés à la création et la diffusion par la prise en charge le cas échéant des frais liés aux transports des enfants,

Considérant le bilan positif de ce dispositif mis en œuvre au cours des dernières années,

Propose au Conseil Communautaire de renouveler le soutien apporté en faveur de l'accès des scolaires (MS, GS, CP, CE1) aux saisons culturelles, en prenant en charge, pour l'année 2017, un coût maximum de 7 500 € par spectacle dans le cadre d'une enveloppe globale maximum de 45 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte ces propositions,
- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2017,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 28 septembre 2017.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.


Le Président,

Claude MALHURET

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 21 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28

Objet de l'acte : SEPTEMBRE 2017 CULTURE - SOUTIEN AUX SAISONS "JEUNE PUBLIC"
DE VICHY, CUSSET, BELLERIVE/ALLIER POUR UN ACCES DES
SCOLAIRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ANNEE 2017

.....

Date de décision: 28/09/2017

Date de réception de l'accusé 04/10/2017

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 28SEP2017_21

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20170928-28SEP2017_21-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 ,9

Domaines de competences par themes

Culture

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....

Nom du fichier : 21.pdf (003-240300426-20170928-28SEP2017_21-DE-1-1_1.pdf)